

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation



Version en vigueur au 30/11/2025

Le présent document informe l'Utilisateur des Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation de Alowa Cloud.

En application des dispositions du présent document, l'Utilisateur accepte :

- Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) de Alowa Cloud ;
- Les Conditions Générales de Vente (CGV) de Alowa Consulting en application l'Article 6.5 des CGVU de Alowa Cloud ;
- L'Accord de sous-traitance de protection des données personnelles

Table des matières

Article 1 – Objet	3
Article 2 – Définitions.....	3
Article 3 – Acceptation des conditions générales de Vente et d'Utilisation	5
Article 4 – Objet du Logiciel Alowa Cloud	5
Article 4.1 – Diagnostic de conformité	5
Article 4.2 – Plan d'action	6
Article 4.3 – Base de preuves de conformité RGPD (Accountability).....	6
Article 4.4 – Veille juridique.....	7
Article 4.5 – Bibliothèque RGPD	8
Article 4.6 – Procéder à des Achats	8
Article 5 – Spécifications techniques	8
Article 6 – Création du Compte Utilisateur du Logiciel et Abonnement.....	9
Article 6.1 - Inscription	9
Article 6.2 – Abonnement et engagement	9
Article 6.3 – Période d'essai.....	10
Article 6.4 – Changement d'abonnement.....	10
Article 6.5 – Consommation des heures d'accompagnement (ticketing)	11
Article 6.6 – Prestations de service Alowa Consulting	12
Article 6.7 – Gestion des violations de données incluse dans l'abonnement Inclusive	12
Article 6.8 – Identifiants et mot de passe	12
Article 6.9 – Accès et gestion du Compte Utilisateur	13
Article 6.10 – Résiliation et suppression de compte.....	13

Article 7 – Obligations et engagements des utilisateurs	14
Article 8 – Prix et modalité de paiement	14
Article 8.1 – Prix.....	14
Article 8.2 – Paiement	15
Article 8.3 – Lutte anti-fraude.....	16
Article 8.4 – Retard de paiement.....	16
Article 9 – Obligations de AC RGPD.....	17
Article 10 – Responsabilité.....	17
Article 11 – Réclamations.....	18
Article 12 – Force majeure	19
Article 13 – Propriété intellectuelle	19
Article 14 – Liens hypertextes	20
Article 15 – Protection des données à caractère personnel	20
Article 16 – Service Utilisateurs	20
Article 17 – Validité des CGVU	21
Article 18 – Modification des CGVU	21
Article 19 – Dispositions générales	21
Article 20 – Compétence et droit applicable.....	22



L'utilisation du Logiciel Alowa Cloud, hébergé sur le Site www.alowa.fr, implique obligatoirement l'acceptation sans réserve, par l'Utilisateur, des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).

Les présentes CGVU sont conclues d'une part, entre la société Agence de Conformité RGPD, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, enregistrée au RCS de Versailles sous le numéro 891 791 998, dont le siège social est 12 avenue des Près 78180 Montigny le Bretonneux, représentée par Charlotte HEINZMANN en sa qualité de Président (ci-après « AC RGPD »), éditrice du Logiciel Alowa Cloud et propriétaire de la marque « Alowa », et d'autre part, toute personne physique ou morale agissant à des fins professionnelles, dénommée ci-après « l'Utilisateur », procédant à une inscription au Logiciel Alowa Cloud et, le cas, échéant, souhaitant procéder à un achat ou souscrire un abonnement sur le Logiciel.

Les informations légales concernant l'hébergeur et l'éditeur du Logiciel, la collecte et le traitement des données à caractère personnel ainsi que les conditions de vente et d'utilisation du Logiciel sont fournies dans les présentes CGVU, la politique de confidentialité et les mentions légales du Site.

Article 1 – Objet

Les présentes CGVU visent à définir et encadrer les relations contractuelles relatives à l'utilisation du Logiciel et tout achat effectué par le biais du Logiciel, entre la société AC RGPD et l'Utilisateur, ci-après désignés ensemble « Les Parties ».

Les présentes CGVU ont vocation à constituer les règles que doit respecter tout Utilisateur du Logiciel Alowa Cloud, dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Logiciel et de l'ensemble des Services qui y sont proposés, quel que soit le lieu où il se trouve et les modalités de connexion au Logiciel.

Article 2 – Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, les termes mentionnés ci-dessous, avec ou sans majuscule et au singulier ou au pluriel, ont la signification suivante :

« Abonnement » : désigne les offres d'abonnement Alowa Cloud Starter, Premium et Inclusive.

« Achat » : désigne toute souscription à un Abonnement et tout achat de Livrables RGPD à l'unité et d'heures d'accompagnement (ticketing).

« Compte Utilisateur » ou « Compte » : désigne l'interface hébergée sur le Site au sein de laquelle l'Utilisateur accède aux Services fournis par le Logiciel.

« Conditions Générales de Vente et d'Utilisation » ou « CGVU » : désigne les présentes conditions générales mises à disposition sur le Site et le Logiciel afin d'encadrer leur utilisation



par tout Utilisateur et la vente du Logiciel Alowa Cloud et des produits et services qu'y sont proposés.

« Identifiants » : désignent pour l'Utilisateur, son adresse électronique et son mot de passe défini par ce dernier, nécessaires à l'accès à son Compte Utilisateur.

« Livrable RGPD » : désigne tout document relatif à la conformité RGPD en France et inclus dans le Tableau de bord et dans la section du Logiciel intitulée « Achats à l'unité & additionnels ».

« Logiciel » : désigne le Logiciel Alowa Cloud laquelle comprend notamment :

- Diagnostic de conformité et Plan d'action
- Constitution de la base de preuve de conformité (Accountability)
- Génération automatique de documents RGPD
- Accès à la Veille juridique
- Accès à la Bibliothèque RGPD
- Possibilité d'accompagnement par un expert

« Plan d'action » : désigne l'interface du Compte Utilisateur décrite à l'Article 4.2 des CGVU.

« Politique de Confidentialité » : la politique de confidentialité d'AC RGPD accessible sur le Site et le Logiciel.

« Produits » : désigne tout produit commercialisé par AC RGPD via le Logiciel, notamment les Livrables RGPD.

« Professionnels du RGPD » : désigne toute personne physique ou morale réalisant des missions d'accompagnement RGPD pour le compte de leurs clients, tels que des cabinets de conseil, consultants indépendants, etc.

« Services » : désigne l'ensemble des services et fonctionnalités proposés par le Logiciel aux Utilisateurs, tels que définis à l'Article 4 des présentes CGVU.

« Site » : désigne le site internet vitrine d'Alowa accessible via www.alowa.fr, et ses composants (code informatique, éléments graphiques, bases de données, documentation, etc.), édité par AC RGPD, ainsi que tout autre moyen d'affichage du Site.

« Tableau de bord » : désigne l'onglet Tableau de bord du Compte Utilisateur.

« Utilisateur » : désigne toute personne qui dispose d'un Compte sur le Logiciel Alowa Cloud, avec ou sans abonnement, qu'il soit Professionnel du RGPD ou non.

Article 3 – Acceptation des conditions générales de Vente et d’Utilisation

L'utilisation du Logiciel Alowa Cloud, la souscription d'un abonnement, et l'achat de produit impliquent l'acceptation des présentes CGVU.

En cas d'application de l'Article 6.5 des CGVU, l'Utilisateur est également soumis aux CGV de Alowa Consulting, lesquelles sont consultables [ici](#). Dans ce cas, l'acceptation des CGVU lors de l'inscription au Logiciel Alowa Cloud implique également l'acceptation des CGV de Alowa Consulting.

Ainsi, l'Utilisateur s'engage à lire attentivement les présentes CGVU, et les CGV le cas échéant, lors de son inscription. Il est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

Il est précisé que les présentes CGVU, l'Accord de sous-traitance sur la protection des données et les CGV de Alowa Consulting sont accessibles en bas de chaque page du Logiciel, au moyen d'un lien hypertexte, et du Site, et peuvent ainsi être consultées à tout moment.

Pour accéder aux Services, l'Utilisateur devra s'inscrire et cocher une case lors de son inscription indiquant qu'il accepte les présentes CGVU. Le fait de cocher cette case vaut acceptation sans réserve des présentes CGVU, de [l'Accord de sous-traitance sur la protection des données](#) et des [CGV de Alowa Consulting](#) le cas échéant, par l'Utilisateur et sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite.

Les présentes CGVU et les CGV en annexe peuvent évoluer et être modifiées à tout moment. Les Utilisateurs sont invités à les consulter régulièrement.

Une validation des nouvelles CGVU ou des nouvelles CGV en annexe sera demandée aux Utilisateurs lors de leur connexion au Logiciel Alowa Cloud.

Article 4 – Objet du Logiciel Alowa Cloud

Le Logiciel permet de profiter des Services suivants, selon les fonctionnalités incluses dans l'inscription sans abonnement et dans les différentes offres d'Abonnement Alowa Cloud, dont le détail est consultable en cliquant [ici](#).

Conformément aux fonctionnalités incluses dans l'inscription sans abonnement, intitulée « Liberty » sur le détail indiqué ci-dessus, les Articles 4.1 à 4.2 et 4.5 à 4.6 s'appliquent uniquement aux Utilisateurs disposant d'un Abonnement.

Article 4.1 – Diagnostic de conformité

En répondant aux questions du formulaire de diagnostic, l'Utilisateur obtient un taux de conformité par thématique de conformité RGPD. Selon l'offre d'abonnement souscrit par l'Utilisateur, les livrables RGPD seront automatiquement identifiés dans le Tableau de bord du

Compte Utilisateur sous l'intitulé « Plan d'action », en fonction des non-conformités RGPD de l'Utilisateur.

Article 4.2 – Plan d'action

Le Plan d'action indique les livrables RGPD requis pour la conformité RGPD de l'Utilisateur. Plusieurs types de livrables RGPD sont proposés, notamment : registres, manuels, politiques, contrats, mentions, etc.

Les livrables RGPD sont classés par thème. Les livrables RGPD et les thèmes sont classés par ordre de priorité de mise en œuvre.

Afin de générer certains livrables RGPD, le client doit renseigner un formulaire correspondant au livrable souhaité. Les réponses renseignées sont ensuite utilisées pour générer automatiquement le livrable.

En fonction de l'Abonnement souscrit :

- **Starter** : l'Utilisateur visualise le Plan d'action dans le Tableau de bord mais il n'a pas accès aux livrables RGPD et ne peut pas renseigner les formulaires de livrables indiqués. Pour accéder aux livrables RGPD du Plan d'action, l'Utilisateur doit migrer vers une offre d'abonnement supérieure pour accéder aux livrables, ou procéder à l'achat à l'unité des livrables souhaités.
- **Premium et Inclusive** : l'Utilisateur visualise le Plan d'action dans le Tableau de bord, il a accès à l'ensemble des livrables RGPD et peut renseigner les formulaires de livrables RGPD.

Article 4.3 – Base de preuves de conformité RGPD (Accountability)

Pour les Utilisateurs ayant souscrit un Abonnement, l'Utilisateur accède aux Livrables RGPD inclus dans le Plan d'action, ou la sous-rubrique « Achats à l'unité » le cas échéant, du Tableau de bord.

Pour les Utilisateurs sans Abonnement, l'Utilisateur accède aux Livrables RGPD achetés à partir du Tableau de bord, à la sous-rubrique Achats à l'unité.

Lorsque l'Utilisateur accède à un livrable RGPD à partir du Tableau de bord et le valide, le livrable RGPD est généré et importé automatiquement dans la rubrique « Accountability » du Compte Utilisateur.

Pour les Utilisateurs ayant souscrit un Abonnement, la rubrique Accountability constitue la base de preuves de la conformité RGPD, dans laquelle sont stockés tous les livrables RGPD générés par l'Utilisateur.

Pour les Utilisateurs sans Abonnement, la rubrique Accountability constitue une base de stockage sécurisée, dans laquelle sont stockés tous les livrables RGPD générés par l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut mettre à jour les livrables RGPD générés dans l'interface « Accountability », en modifiant ses réponses dans les formulaires correspondants. Pour modifier ses réponses, l'Utilisateur doit cliquer sur « Modifier le formulaire » sur la ligne du livrable RGPD concerné. A validation du formulaire modifié, une nouvelle version du livrable RGPD intégrant les modifications est générée. Seule la dernière version du livrable RGPD est modifiable. Les autres versions sont historisées à des fins de preuve, notamment en cas de contrôle CNIL. Toutes les versions peuvent être téléchargées.

Les livrables RGPD sont classés de la façon suivante dans l'interface Accountability :

- Selon les critères définis à l'Article 4.2 - Plan d'action ;
- Historisées et classées par date de la plus récente à la plus ancienne.

Article 4.4 – Aides à la génération des livrables

Lorsque l'Utilisateur renseigne les questionnaires permettant la génération des Livrables RGPD, AC RGPD fournit à l'Utilisateur des conseils et des recommandations, en ce qui concerne par exemple les bases légales ou les durées de conservation applicables. Il appartient au Client de prendre connaissance des informations fournies par AC RGPD et préremplies lors du renseignement des formulaires. Le Client devra s'assurer que les informations fournies par AC RGPD répondent aux besoins et obligations du Client. Le cas échéant, le Client devra les adapter.

Article 4.5 – Veille juridique

AC RGPD réalise une veille juridique afin de maintenir à jour les formulaires et les livrables RGPD mis à disposition de l'Utilisateur.

En cas de modification de la réglementation ou de sa jurisprudence :

- Soit la modification ne nécessite pas de recueillir d'informations auprès de l'Utilisateur, alors les livrables RGPD, concernés par la modification et déjà générés par l'Utilisateur dans son interface « Accountability », seront mis à jour par AC RGPD. L'Utilisateur sera informé de la modification via une notification sur son Compte Utilisateur et par email, via l'adresse renseignée lors de son inscription. L'Utilisateur doit alors télécharger et déployer la version mise à jour des livrables RGPD.
- Soit la modification nécessite de recueillir des informations auprès de l'Utilisateur, alors l'Utilisateur est informé, via une notification sur son Compte Utilisateur et par email, via l'adresse renseignée lors de son inscription, qu'il doit renseigner le(s) formulaire(s) indiqué(s) afin de générer une version du/des livrables à jour. Le renseignement du formulaire s'effectuant selon le processus indiqué pour la mise à jour des livrables RGPD décrit à l'Article 4.3.



Article 4.6 – Bibliothèque RGPD

L'Utilisateur peut accéder aux ressources RGPD mises à disposition sur le Logiciel, via la veille juridique réalisée par AC RGPD, ainsi qu'une bibliothèque centralisant les documents essentiels relatifs à la protection des données et rédigés par les principales autorités et institutions (CNIL, ANSSI, etc.)

Article 4.7 – Procéder à des Achats

Via le Logiciel, l'Utilisateur a la possibilité :

- d'acheter des heures d'accompagnement (ticketing), au tarif indiqué dans l'inscription sans Abonnement (Liberty) ou dans son offre d'Abonnement ; pour en savoir plus sur les tarifs, cliquez [ici](#)
- de souscrire ou changer d'offre d'Abonnement.

Pour les Comptes sans Abonnement et pour les Comptes avec une offre d'Abonnement Starter, l'Utilisateur a la possibilité d'acheter des livrables RGPD à l'unité au tarif indiqué selon son type de Compte.

Article 5 – Spécifications techniques

En utilisant le Logiciel, l'Utilisateur reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation des fonctionnalités proposées sur le Logiciel.

Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation du Logiciel sont à la charge de l'Utilisateur, de même que les frais de télécommunications éventuellement induits par leur utilisation.

Préalablement à l'utilisation du Logiciel, l'Utilisateur devra s'assurer qu'il dispose :

- D'un ordinateur ou un terminal équivalent disposant d'un accès à un ou plusieurs réseaux de télécommunications permettant l'accès au réseau Internet et d'un logiciel de navigation sur le réseau Internet. Pour une utilisation optimale, Alowa recommande l'utilisation de navigateur tel que Microsoft Edge ou Mozilla Firefox, ;
- OU d'un terminal d'une taille d'écran égale ou supérieure à 10 pouces disposant d'un accès à un réseau de télécommunications permettant l'accès au réseau Internet (connexion 3G, 4G, Edge, wifi etc.) ;
- D'une connexion Internet dont la qualité et la disponibilité permettent d'assurer une bonne utilisation des services proposés par le Logiciel.

Le Logiciel, sans Abonnement, est accessible gratuitement depuis n'importe où par tout Utilisateur disposant d'un accès à Internet.



Article 6 – Création du Compte Utilisateur du Logiciel et Abonnement

Article 6.1 - Inscription

Tout Utilisateur souhaitant avoir un accès aux Services et fonctionnalités proposés par le Logiciel Alowa Cloud devra préalablement s'inscrire en cliquant [ici](#).

L'inscription sur le Logiciel est gratuite. L'Utilisateur a la possibilité de souscrire un Abonnement payant afin d'accéder aux différents Services et fonctionnalités. En s'inscrivant, l'Utilisateur dispose des fonctionnalités incluses dans l'offre sans Abonnement (offre Liberty).

Pour s'inscrire, l'Utilisateur est invité à fournir les informations obligatoires suivantes (champs obligatoires désignés par un astérisque) :

- Nom
- Prénom
- Adresse électronique
- Définir un mot de passe

Pour effectuer un Achat, l'Utilisateur est invité à fournir des informations complémentaires relatives à son organisme. Ces informations seront utilisées dans le cadre de l'utilisation des services, notamment pour la génération des livrables RGPD.

L'Utilisateur s'engage à fournir des données complètes, exactes, loyales et à jour, et à les actualiser, et qui ne portent pas atteinte, à quelque titre que ce soit, aux droits des tiers et à respecter les CGVU du Logiciel. L'inscription avec une fausse identité, de façon automatisée ou pour des pratiques frauduleuses est interdite et peut conduire à des recours judiciaires.

L'Utilisateur s'engage à ne créer qu'un seul et unique Compte par organisme. AC RGPD décline toute responsabilité quant aux conséquences dommageables que pourrait avoir l'utilisation de Comptes multiples pour un seul et même Utilisateur.

Les Professionnels du RGPD doivent créer un seul et unique Compte par client qu'ils accompagnent. AC RGPD recommande aux Professionnels du RGPD l'offre Premium pour leurs clients.

L'Utilisateur est entièrement responsable de l'exactitude et de la mise à jour des données communiquées dans le cadre de l'ouverture et de la gestion de son Compte.

Pour rappel, lors de l'inscription, l'Utilisateur doit accepter les CGVU afin de valider son inscription.

Article 6.2 – Abonnement et engagement

Lors de son inscription sur le Logiciel, l'Utilisateur est invité à choisir le type d'Abonnement souhaité entre les offres Starter, Premium et Inclusive.



L'Utilisateur a également la possibilité d'utiliser le Logiciel sans la souscription d'un Abonnement, en choisissant l'offre Liberty.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les fonctionnalités des offres de Alowa Cloud.

Pour toute première souscription d'un abonnement Alowa Cloud, l'Utilisateur est engagé pendant une période initiale de 24 mois.

A l'issue de cette période d'engagement initiale, l'Utilisateur est ensuite engagé pendant une période de 12 mois.

Dans tous les cas, l'abonnement est renouvelable par tacite reconduction à date anniversaire.

Article 6.3 – Période d'essai

L'Utilisateur bénéficie d'une période d'essai de 7 jours à compter de son inscription sur le Logiciel. L'Utilisateur profite de toutes les fonctionnalités prévues par le Logiciel, à l'exception des prestations d'accompagnement à l'heure (ticketing), et la gestion des violations de données.

Si un abonnement Premium ou Inclusive est souscrit, l'Utilisateur est limité à la génération de deux livrables RGPD. Au-delà de cette limite, l'Utilisateur pourra être facturé à partir du troisième Livrable RGPD si l'Utilisateur résilie sa période d'essai.

Pour activer sa période d'essai, l'Utilisateur devra souscrire à l'abonnement souhaité et renseigner ses informations de paiement sur la page prévue à cet effet. La période d'essai de 7 jours est automatiquement activée.

A l'issue de la période de 7 jours, l'Utilisateur aura la possibilité de mettre fin à l'essai en procédant à la résiliation de son abonnement en suivant les instructions de l'article 6.10 des CGVU. Si l'annulation intervient dans les 7 jours, aucun paiement ne sera effectué.

Si l'Utilisateur a consommé des heures de ticketing incluses dans l'offre Inclusive et qu'il résilie sa période d'essai, les heures consommées seront facturées au tarif de l'offre Liberty (non remisé).

Sans action de sa part, l'Utilisateur sera immédiatement engagé au titre de l'abonnement souscrit et facturé mensuellement, ou annuellement, selon l'option choisie lors de la souscription.

La période d'engagement de 24 mois court à partir de la fin de la période d'essai.

Article 6.4 – Changement d'abonnement

En cas de changement d'offre d'abonnement pendant la période initiale d'engagement (24 mois), l'Utilisateur peut uniquement changer d'Abonnement pour une offre supérieure.

Dans ce cas, la durée d'engagement initiale reste inchangée.

Lorsque la durée d'engagement initiale est arrivée à son terme, l'Utilisateur peut changer pour une offre d'Abonnement inférieure ou supérieure.

Dans ce cas, tout changement d'offre entraîne l'application d'une nouvelle durée d'engagement de 12 mois.

Article 6.5 – Consommation des heures d'accompagnement (ticketing)

L'Utilisateur a la possibilité d'acheter des heures d'accompagnement avec un expert en protection des données de Alowa Consulting. Les Utilisateurs ayant souscrit un Abonnement Inclusif disposent d'un nombre annuel d'heures d'accompagnement incluses. Ces heures d'accompagnement sont intitulées « ticketing ». Pour le paiement et l'achat d'heures de ticketing, voir Article 8.2 des CGVU.

Les heures d'accompagnement achetées par l'Utilisateur sont consommées à la minute. L'Utilisateur envoie une demande de rendez-vous à l'adresse suivante : ticketing@alowa.fr. L'Utilisateur indiquera dans sa demande les questions et sujets sur lesquels il souhaite être accompagné et le nombre d'heures qu'il souhaite planifier.

A réception de la demande par Alowa Consulting, il sera proposé des dates de rendez-vous à l'Utilisateur et, le cas échéant, il pourra être proposé une nouvelle évaluation du nombre d'heures nécessaires.

Les rendez-vous sont réalisés en visioconférence ou par téléphone. Aucun rendez-vous de ticketing ne pourra être réalisé en présentiel.

Par suite du rendez-vous, un compte rendu sera établi par Alowa Consulting et disponible dans l'onglet « Accountability ». Une notification sur le Compte Utilisateur informera l'Utilisateur de la mise à disposition du compte-rendu, qui pourra être téléchargé à tout moment par l'Utilisateur.

Le nombre d'heures consommées lors du rendez-vous est décompté du volume d'heures disponibles sur le Compte Utilisateur. Si le temps prévu pour la réalisation du rendez-vous et le traitement de la demande est inférieur au nombre d'heures défini lors de la demande, seul le temps consommé sera décompté. À contrario, si le temps consommé est supérieur au temps initialement prévu lors de la demande, alors le temps réel consommé sera décompté.

En cas de dépassement des heures initialement déterminées lors de la demande lors du rendez-vous, et si l'Utilisateur ne dispose plus d'heures disponibles sur son Compte Utilisateur, il sera proposé à l'Utilisateur de poursuivre l'entretien. Dans ce cas, les heures supplémentaires feront l'objet d'une facture complémentaire adressée à l'Utilisateur.

L'Utilisateur pourra également choisir de planifier un autre rendez-vous, s'il ne souhaite pas poursuivre l'entretien. Dans ce cas, l'Utilisateur devra préalablement acheter des heures d'accompagnement avant de pouvoir émettre une nouvelle demande.



En cas de facture complémentaire impayée, les heures dues au titre de ces factures seront déduites des heures nouvellement achetées par l'Utilisateur.

Une demande de rendez-vous peut être annulée sans frais, à l'exception des cas suivants :

- Si l'annulation du rendez-vous intervient moins de six heures à l'avance, le temps défini lors de la demande lui sera facturé à hauteur de 50% ;
- Si l'Utilisateur ne se présente pas au rendez-vous, le temps défini lors de la demande lui sera entièrement facturé.

Article 6.6 – Prestations de service Alowa Consulting

Toutes prestations de Service réalisées par Alowa Consulting sont soumises aux CGV de Alowa Consulting. Elles sont applicables aux prestations de Service suivantes :

- Réalisation des heures d'accompagnement (ticketing) achetées à l'unité ou incluse dans l'offre Inclusive ;
- La gestion des violations de données ;
- Les demandes d'assistance en cas de contrôle ou échange avec la CNIL ;
- Pour tout autres demandes d'accompagnement d'un expert de Alowa Consulting.

Article 6.7 – Gestion des violations de données incluse dans l'abonnement Inclusive

L'abonnement Inclusive inclut une gestion de violation de données par année. L'utilisateurs bénéficie d'un forfait d'accompagnement d'une durée de 5 (cinq) jours, durée pendant laquelle Alowa Consulting assiste l'Utilisateur pour la gestion de la violation de données.

Si la violation de données n'a pas pu être gérée dans le temps imparti, et en cas de dépassement, les heures supplémentaires feront l'objet d'une facturation au tarif applicable de l'abonnement souscrit.

Article 6.8 – Identifiants et mot de passe

L'Utilisateur doit choisir un mot de passe confidentiel qui pourra être modifié à tout moment. Un système de récupération de mot de passe est mis à disposition des Utilisateurs en cas d'oubli.

L'Utilisateur peut modifier son mot de passe en se connectant à son Compte, rubrique « Paramètres », puis l'onglet « Mot de passe ».

L'Identifiant est l'adresse électronique renseignée sur le formulaire d'inscription.

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation de ses Identifiant et mot de passe et/ou des actions faites par l'intermédiaire de son Compte.

Il est également responsable du maintien de la confidentialité de ses Identifiant et mot de passe et de l'utilisation de son adresse électronique indiquée lors de son inscription. Il veille à

ce que cette adresse ne soit pas utilisée par un tiers. En cas de perte ou de vol de ses Identifiant et mot de passe ou s'il pense qu'un tiers a pu accéder à son Compte, il s'engage à modifier ses Identifiant et mot de passe.

Dans le cas où un Utilisateur divulguerait ou utiliserait ses Identifiants de façon contraire à leur destination, AC RGPD pourra alors suspendre son Compte.

En aucun cas, AC RGPD ne saurait être tenu responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Utilisateur. Tout accès et action réalisé à partir du Compte d'un Utilisateur sera présumé être effectué par cet Utilisateur, dans la mesure où AC RGPD n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de vérifier l'identité des personnes ayant accès au Logiciel à partir d'un Compte.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée des Identifiant et mot de passe d'un Utilisateur et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur, ce dernier étant tenu d'en avertir AC RGPD, sans délai, par courriel adressé à l'adresse suivante : urgences@alowa.fr

Article 6.9 – Accès et gestion du Compte Utilisateur

Postérieurement à son inscription, l'Utilisateur peut accéder au Logiciel à partir du Site en cliquant sur « Se connecter », ou directement sur www.alowa.fr/login.

L'Utilisateur est alors en mesure de modifier ses informations personnelles dans la rubrique « Paramètres » puis « Informations générales ».

Il appartient à l'Utilisateur de se déconnecter de son Compte à la fin de chaque session.

Article 6.10 – Résiliation et suppression de compte

L'Utilisateur peut à tout moment demander la résiliation de son abonnement ou de sa période d'essai via son compte : rubrique « Abonnement », puis « Résilier mon abonnement ».

Cependant, en vertu de la période d'engagement applicable :

- Si l'Utilisateur a souscrit un abonnement en paiement mensuel, l'Utilisateur sera redevable des mensualités restantes dues au titre de la période d'engagement. L'Utilisateur sera prélevé mensuellement jusqu'à la fin de sa période d'engagement.
- Si l'Utilisateur a souscrit un abonnement en paiement annuel, l'Utilisateur ne pourra pas prétendre à un remboursement de la période restante. La résiliation anticipée de l'abonnement n'exonère pas l'utilisateur du paiement du montant dû pour la deuxième année d'engagement. Le montant total de l'abonnement pour la deuxième année sera automatiquement prélevé à la date anniversaire de la souscription initiale.

L'Utilisateur peut à tout moment demander la suppression de son Compte en réalisant la procédure suivante :

- Se connecter à son Compte avec son Identifiant et son mot de passe

- Dans la rubrique « Paramètres », cliquer sur « Supprimer mon compte » (en haut à droite de la fenêtre)

Le Compte Utilisateur sera alors accessible pendant une période de 30 jours, puis les données présentes sur le Compte seront définitivement supprimées.

Article 7 – Obligations et engagements des Utilisateurs

Dans le cadre de l'Utilisation du Logiciel, tout Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGVU.

Tout Utilisateur a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale et licite à l'égard de AC RGPD et des tiers ;
- Être honnête et sincère dans les informations fournies à AC RGPD ;
- Utiliser le Logiciel conformément à leur objet tel que décrit dans les présentes CGVU ;
- Utiliser le Logiciel en se conformant aux présentes CGVU ;
- Ne pas détourner la finalité du Logiciel pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou par toute autre loi ;
- Ne pas réaliser d'extraction substantielle ou répétée du contenu du Logiciel en portant atteinte aux droits de producteur de base de données de AC RGPD ;
- Respecter la vie privée des tiers et la confidentialité des échanges ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de AC RGPD portant sur les éléments du Logiciel ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur le Logiciel, notamment par l'intermédiaire de pratiques telles que le scrapping ;
- Ne pas modifier les informations mises en ligne par AC RGPD.

Lorsque AC RGPD procède à la mise à jour des Produits, notamment les livrables RGPD, au regard des évolutions réglementaires, l'Utilisateur a la responsabilité de mettre à jour ces documents en suivant les recommandations et actions fournies par AC RGPD.

Article 8 – Prix et modalité de paiement

Article 8.1 – Prix

Sauf mention écrite contraire, les prix figurant dans les pages du Logiciel, notamment les rubriques « Achat à l'unité & additionnels », « Abonnement » et « Conseil et assistance » sont des prix en euros hors taxes (HT).

Le prix affiché lors du paiement est, en revanche, un prix en euros toutes taxes comprises (TTC), incluant la TVA applicable au jour de l'achat ou de la souscription, et des remises applicables en fonction de l'offre souscrite par l'Utilisateur.



AC RGPD se réserve le droit de répercuter tout changement du taux de TVA sur le prix des Produits et Services.

AC RGPD se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, le prix indiqué au jour de l'achat ou de la souscription sera le seul applicable à l'Utilisateur.

Article 8.2 – Paiement

Les étapes d'achat de Produits sur le Logiciel sont les suivantes :

- Dans la rubrique « Achats à l'unité & additionnels », l'Utilisateur clique sur « Acheter » ;
- L'Utilisateur est redirigé vers une page de paiement fournie par le prestataire de paiement. L'Utilisateur visualise le récapitulatif de son achat tel que la dénomination du Produit acheté, le prix TTC ainsi que les moyens de paiement ;
- Le Produit acheté est ensuite immédiatement disponible dans la rubrique « Tableau de bord », dans la section « Achats à l'unité ».

Les étapes d'achat d'heures d'accompagnement (ticketing) sont les suivantes :

- Dans la rubrique « Achats à l'unité & additionnels », l'Utilisateur clique sur « Conseil et assistance » ;
- L'Utilisateur choisit le nombre d'heures souhaitées ;
- L'Utilisateur est redirigé vers une page de paiement fournie par le prestataire de paiement. L'Utilisateur visualise le récapitulatif de son achat, le prix TTC ainsi que les moyens de paiement.
- Les heures achetées et restantes sont immédiatement disponibles et consultables dans la rubrique « Accountability », puis dans « Tous vos comptes rendus de ticketing ».

Après avoir cliqué sur « Acheter », l'Utilisateur doit sélectionner son mode de paiement, et valider son paiement.

L'Utilisateur peut effectuer son règlement par carte bancaire. L'Utilisateur garantit à AC RGPD qu'il est titulaire du moyen de paiement utilisé aux fins de paiement du Produit et qu'il dispose de fonds suffisants pour couvrir intégralement le règlement de son achat.

Sauf accord spécifique de AC RGPD, l'achat ne sera considéré comme constitué que lorsque le paiement aura été intégralement reçu par AC RGPD.

Le paiement sera débité au moment de la validation du paiement par l'Utilisateur.

En cas d'une impossibilité de débiter ou d'encaisser les sommes dues en règlement de l'achat de livrables RGPD ou d'heures de ticketing, pour quelque raison que ce soit, l'achat sera annulé, sans préjudice des dommages-intérêts que pourra demander AC RGPD pour indemniser son préjudice.

En cas d'une impossibilité de débiter ou d'encaisser les sommes dues au titre des prélèvements relatifs à la souscription des abonnements, pour quelque raison que ce soit, AC RGPD communiquera à l'Utilisateur une facture des montants restants dus avec un lien de paiement.

Les paiements par carte bancaire se font au moyen de transactions sécurisées fournies par un prestataire de paiement agissant selon les règles de l'art.

AC RGPD utilise des systèmes de paiement tiers pour traiter les paiements qui lui sont faits. Dans le cadre du traitement de ces paiements, AC RGPD ne conserve aucune information financière telle que les numéros de carte bancaire. Toutes ces informations sont fournies directement au prestataire de paiement, Stripe, et conservé par celui-ci le cas échéant. Les services fournis par le prestataire de paiement sont encadrés par un [contrat de services](#), incluant notamment [un accord sur la protection des données](#). Pour en savoir plus, l'Utilisateur est invité à consulter la Politique de confidentialité de Stripe, en cliquant [ici](#).

La validation de l'achat vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le Site.

Une facture correspondant à l'achat, sera accessible directement depuis le Logiciel dans la rubrique « Paramètres » puis dans l'onglet « Facturation ».

Article 8.3 – Lutte anti-fraude

Afin d'assurer la sécurité des transactions et de prévenir les fraudes aux moyens de paiement sur Internet, AC RGPD se réserve la possibilité de vérifier la fiabilité des informations saisies lors de l'achat par l'Utilisateur.

Par conséquent, AC RGPD pourra demander à l'Utilisateur, par téléphone et/ou courrier électronique, si un doute légitime devait exister sur l'identité de ce dernier, une pièce justificative de son identité (copie de la pièce d'identité et le cas échéant un justificatif de domicile).

Cette demande aura pour effet de suspendre l'achat dans l'attente de la transmission de ces justificatifs.

En outre, AC RGPD pourra annuler l'achat en cas de non-conformité des pièces justificatives aux informations détenues sur l'Utilisateur, ou en l'absence de transmission de ces pièces.

Dans cette hypothèse, l'annulation de l'achat ne saurait ouvrir droit, pour l'Utilisateur, à quelconques dommages et intérêts.

Article 8.4 – Retard de paiement

En cas d'incident de paiement ou de non-paiement de toute somme qui serait due par l'Utilisateur, AC RGPD se réserve le droit de suspendre ou d'annuler tout achat ou abonnement, quelle que soit leur nature et niveau d'exécution, après deux relances maximum adressées à l'Utilisateur.

A l'issue, et sans régularisation de la situation par l'Utilisateur, AC RGPD sera en droit de suspendre ou d'annuler tout achat ou abonnement immédiatement, sans que l'Utilisateur ne puisse demander une quelconque indemnisation ou engager la responsabilité de AC RGPD.

Article 9 – Obligations de AC RGPD

L'obligation générale de AC RGPD est une obligation de moyens. Il ne pèse sur AC RGPD aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée.

AC RGPD fournira ses meilleurs efforts pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation du Logiciel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve de la survenance d'un cas de force majeure, des pannes éventuelles ou de toute opération de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du Logiciel.

Les Utilisateurs seront notifiés minimum 24h à l'avance de toutes opérations de maintenance réalisées sur le Logiciel.

AC RGPD attire toutefois l'attention des Utilisateurs sur le fait que les protocoles actuels de communication via Internet ne permettent pas d'assurer de manière certaine et continue la fourniture des Services du Logiciel.

Article 10 – Responsabilité

AC RGPD décline toute responsabilité notamment :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement au Logiciel pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. Les Utilisateurs reconnaissent que la responsabilité de AC RGPD ne saurait être engagée en cas de fait indépendant de la volonté de AC RGPD, notamment en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions du Service résultant d'une défaillance des réseaux de transmission, du réseau téléphonique ou du fournisseur d'accès à internet de l'Utilisateur ;
- En cas d'attaques virales, intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Logiciel, des informations et des Services disponibles sur le Logiciel par un Utilisateur ou un tiers ;
- En cas de non-respect des présentes CGVU imputable à un Utilisateur ;
- En cas de retard ou d'inexécution de ses obligations, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie à l'article 12 des présentes CGVU ;
- En cas de cause étrangère non imputable à AC RGPD.

Les informations validées par l'Utilisateur dans les formulaires du Logiciel, notamment le formulaire de diagnostic de conformité, ainsi que les formulaires de création de Livrables

RGPD, sont purement déclaratifs. A ce titre, AC RGPD n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et la conformité des informations validées par l'Utilisateur.

AC RGPD ne garantit pas l'exactitude, la complétude, l'adéquation ou le fonctionnement du Logiciel ou de l'information qu'ils contiennent, ni que ladite information a été vérifiée par AC RGPD. L'Utilisateur en assume les risques.

AC RGPD n'assume aucune responsabilité relative à l'information contenue dans le Logiciel et décline toute responsabilité découlant d'une négligence ou autre concernant cette information.

Sa responsabilité ne pourrait être engagée que s'il est prouvé qu'elle a été informée d'un contenu manifestement illicite, et qu'elle n'a pas agi pour le retirer.

AC RGPD ne garantit pas la conformité RGPD de l'organisme de l'Utilisateur. Pour rappel, l'utilisation d'un Logiciel tel que Alowa Cloud et le respect du RGPD n'excluent pas un contrôle de la CNIL à l'encontre de l'organisme de l'Utilisateur.

L'activité de AC RGPD se limite à :

- Mettre à disposition de l'Utilisateur des outils et fonctionnalités permettant de gérer et suivre sa conformité RGPD ;
- Mettre à disposition des formulaires permettant à l'Utilisateur de générer des Livrables RGPD sur la base des informations fournies par l'Utilisateur.
- Fournir des informations complémentaires liées aux données fournies par l'Utilisateur (par exemple : durées de conservation, bases légales, etc.)

En aucun cas, la responsabilité de AC RGPD ne pourra être engagée en cas de dommages indirects et, notamment tout préjudice commercial, moral et financier, en ce compris, toute sanction ou perte de bénéfices en lien avec l'utilisation du Logiciel.

Article 11 – Réclamations

L'Utilisateur doit s'assurer au moment de la mise à disposition de son achat, de bien vérifier que le contenu du document correspond à l'achat réalisé.

Si le document mis à disposition de l'Utilisateur ne correspond pas à l'achat réalisé, l'Utilisateur pourra contacter AC RGPD pour déposer une réclamation.

Par la suite, l'Utilisateur sera contacté dans les meilleurs délais par AC RGPD pour l'informer de la prise en compte de sa réclamation et lui proposer une solution adaptée.

Les moyens de contact sont indiqués dans l'article 16 des présentes CGVU.



Article 12 – Force majeure

La responsabilité de l'Utilisateur ou de AC RGPD ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de leurs obligations décrites dans les présentes CGVU découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation concernée, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, AC RGPD s'efforcera d'informer l'Utilisateur dès que possible, et de les résoudre dans les meilleurs délais.

Article 13 – Propriété intellectuelle

Exceptés pour les contenus issus d'autres sources et pour lesquels les crédits sont indiqués le cas échéant, l'Utilisateur reconnaît les droits de propriété intellectuelle de AC RGPD sur le Logiciel, ses composantes et les contenus y afférent et renonce à contester ces droits sous quelle que forme que ce soit.

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, solutions logicielles et textes et tout autre contenu sur le Logiciel sont la propriété intellectuelle exclusive de AC RGPD et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du Logiciel et de leur contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de AC RGPD, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

En particulier, AC RGPD interdit expressément :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de sa base de données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;
- La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, y compris les méthodes assimilables au scrapping des contenus (photographies, description etc.) publiés par AC RGPD.

Les Utilisateurs reconnaissent les droits de propriété intellectuelle de AC RGPD et s'engagent à les respecter.

AC RGPD accorde une licence personnelle, non-exclusive et non cessible, aux Utilisateurs, les autorisant à utiliser le Logiciel en tant qu'Utilisateur, dans des conditions normales d'utilisation et conformément aux présentes CGVU.

Toute autre utilisation du Logiciel et de leur contenu est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de AC RGPD.

Article 14 – Liens hypertextes

Le Logiciel peut être constituée de liens hypertextes. En cliquant sur ces derniers, l'Utilisateur sortira de la plateforme. Cette dernière n'a pas de contrôle et ne peut pas être tenue responsable du contenu des pages web relatives à ces liens.

Article 15 – Protection des données à caractère personnel

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, l'Utilisateur est informé que AC RGPD, en tant que responsable du traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel.

Pour en savoir plus sur ces traitements de données à caractère personnel et sur l'étendue de leurs droits, les Utilisateurs sont invités à consulter la [Politique de confidentialité](#), accessible sur le Site www.alowa.fr.

Dans le cadre de l'utilisation des services, notamment des modules de gestion des demandes d'exercice de droits et, le cas échéant, de gestion des violations de données, AC RGPD peut être amené à traiter des données personnelles pour votre compte. Dans ce cas, AC RGPD intervient en qualité de sous-traitant et les traitements concernés sont encadrés par notre Accord de sous-traitance de protection des données, que vous acceptez sans réserve lors que vous acceptez les présentes CGVU.

Article 16 – Service Utilisateurs et support

Toute question ou réclamation concernant l'utilisation ou le fonctionnement du Logiciel peut être formulée selon les modalités suivantes :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : support@alowa.fr
- Par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 au 01 88 83 11 11
- Par voie postale : AC RGPD 12 avenue des Près 78180 Montigny le Bretonneux

L'Utilisateur bénéficie d'une heure de support technique par année incluse dans son abonnement. Toute demande de support excédant l'heure incluse fera l'objet d'une facturation selon le tarif horaire en vigueur, après information préalable de l'Utilisateur, sauf lorsque la demande résulte d'un dysfonctionnement, d'un bug ou de toute autre anomalie imputable directement à AC RGPD.



Article 17 – Validité des CGVU

Si l'une des stipulations des présentes CGVU venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Utilisateurs à méconnaître les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Les présentes CGVU sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seule le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 18 – Modification des CGVU

Les présentes CGVU s'appliquent à tout Utilisateur navigant sur le Logiciel.

Les CGVU pourront être modifiées et mises à jour par AC RGPD à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire. Dans ce cas, tout Utilisateur devra prendre connaissance et accepter la version modifiée des CGVU à sa nouvelle connexion.

En l'absence d'acceptation des CGVU modifiées, l'Utilisateur peut mettre en œuvre son droit de refus en procédant à la suppression de son Compte sur le Logiciel (voir Article 6.4 – Désinscription).

Les conditions applicables à l'utilisateur du Logiciel sont les CGVU en vigueur à la date de leur acceptation.

Article 19 – Dispositions générales

Le fait que ni l'Utilisateur ni AC RGPD n'ait exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGVU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistant.

Les renvois vers d'autres Articles des CGVU sont indiqués à titre purement informatif afin d'aider l'Utilisateur dans sa lecture des CGVU. Si un renvoi n'indique pas l'Article applicable, cela ne saurait avoir une incidence sur l'application des présentes CGVU.

Les CGVU applicables sont celles en vigueur au moment de la navigation sur le Logiciel. Elles sont applicables pour toute la durée d'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur et durant toute la durée de la relation commerciale entre les Parties, résultant d'un achat ou d'une souscription à un abonnement sur le Logiciel.

Aucune exclusivité n'est conclue entre les Parties par l'acceptation des présentes CGVU. Les Parties restent libres de contracter avec les tiers de leur choix.

Aucune des Parties ne peut prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre. En outre, chacune des Parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

Les Parties acceptent que l'ensemble des communications électroniques, notamment courriel, fassent preuve entre elles.

L'Utilisateur reconnaît notamment la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de AC RGPD.

Sauf opposition de l'Utilisateur, AC RGPD se réserve le droit de citer le nom de l'organisme de l'Utilisateur en tant que référence, notamment sur le site internet de AC RGPD et sur tout autre support nécessaire à la promotion de ses produits et services.

Article 20 – Compétence et droit applicable

Les présentes CGVU ainsi que les relations entre l'Utilisateur et AC RGPD sont exclusivement régies par le droit français.

En cas de litige, le tribunal compétent sera le tribunal de commerce de Versailles.

En cas de différend survenant entre AC RGPD et un Utilisateur au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes, l'Utilisateur est tout d'abord invité à contacter AC RGPD à l'adresse indiquée à l'article 16 des présentes CGVU.

Compte tenu du caractère mondial du réseau Internet, en accédant au Logiciel et en utilisant les Services proposés par AC RGPD, l'Utilisateur accepte de se conformer aux présentes CGVU et aux lois applicables en France, lieu d'hébergement et de publication du Logiciel quel que soit le pays à partir duquel il le consulte.

Pour toutes contestations relatives aux Services fournies par AC RGPD ainsi que pour l'application ou l'interprétation des présentes CGVU, seules seront compétentes les juridictions du ressort du siège social de AC RGPD.

